

Emmanuel Jaurand

ESO ANGERS

ESPACES ET SOCIÉTÉS - UMR 6590 CNRS - UNIVERSITÉ D'ANGERS

Envisager la dimension genrée ou sexuée de l'espace est loin d'être aussi anodin et évident que d'en souligner la dimension sociale, désormais parfaitement intégrée par une géographie inscrite dans le champ des sciences sociales. Le genre peut susciter indifférence, interrogations voire méfiance de la part de collègues géographes qui n'ont pas abordé cette dimension dans leurs propres travaux de recherche. Lors du séminaire du Mans consacré au genre le 12 mars 2012, il a été avancé que chez certains d'entre eux, il pourrait aussi exister le refus d'aborder une question qui conduirait à remettre en cause leurs propres présupposés, démarches ou résultats de recherche.

Il s'agit dans le présent article d'illustrer en quoi ces questionnements peuvent élargir et enrichir des recherches existantes. Ainsi, je souhaiterais moins développer des considérations uniquement théoriques que montrer comment des situations spatiales exemplaires sont articulées à des effets de genre : soit qu'elles traduisent des effets de genre, soit qu'elles les produisent. Je m'appuierai pour cela dans un premier temps sur mes propres recherches, relatives aux relations entre homosexualités et territorialités principalement dans l'espace public et l'espace touristique (points 1 et 2), puis sur des recherches d'autres géographes français dans un second temps (points 3 à 5).

## 1. GENRE, (HOMO) SEXUALITÉ, ESPACE

C'est en fait par la marge que j'ai abordé la question du genre de l'espace. Comme géographe, j'ai travaillé sur les questions d'appropriation de l'espace et de territorialité en liaison avec une pratique récréative (le nudisme) et une identité sexuelle (l'identité gay). Il serait trop long de développer ce que j'entends par identité gay et d'exposer toutes les précautions nécessaires pour utiliser le concept d'identité ; je dirais simplement que l'identité gay fonctionne comme un pôle d'identification par rapport auquel des individus fort divers et dont l'identité varie et se construit au cours de la vie prennent position dans des circonstances et à un moment donnés.

Dans l'espace public, et en particulier les plages que j'ai étudiées, existent des micro-espaces appropriés par des hommes qui ne se définissent pas tous de la même façon mais qui partagent au moins une expérience spatiale, celle de l'évitement d'autres publics qui occupent des plages nettement plus centrales et visibles (Jaurand, 2005). Comme toutes les subcultures, la subculture gay investit prioritairement les espaces publics, où des hommes font l'expérience du rassemblement dans des lieux marginaux qu'ils s'approprient, fréquentent régulièrement et organisent selon des codes communs. Ces lieux de rencontre qui sont la manifestation concrète d'une « communauté » ou « tribu » gay dans l'espace sont référencés comme des plages gays dans les magazines et guides spécialisés. Précisément, on peut se demander s'il y a bien là un rapport au genre puisque ces espaces de l'homosexualité masculine sont, souvent mais pas toujours, des espaces monosexués, donc où il n'y a pas ou peu de relations avec l'autre sexe. Le paradoxe n'est qu'apparent et aborder la question homosexuelle permet aussi de poser la question du genre et cela sous au moins trois angles.

D'abord, on peut rencontrer des femmes, homosexuelles ou non dans ces espaces qui sont donc caractérisés par des rapports intersexués qui se font sur un mode différent. Dominique Chevallier (2008) a relevé que sur la plage nudiste de Maguelonne (Hérault), des femmes appréciaient de venir s'installer dans le secteur gay afin d'être à l'abri d'une pression masculine et hétérosexuelle. La figure foucauldienne de l'hétérotopie est ici utile pour rendre compte de l'inversion des règles et normes de genre par rapport à l'espace englobant, celui des normes dominantes (Foucault, 1984). Cet espace se donne à voir comme un laboratoire du genre où des rapports alternatifs entre hommes et femmes seraient possibles. Au-delà, la question de la production de la mixité ou de la non-mixité dans l'espace public est un enjeu crucial pour les femmes et les homosexuelles en particulier, à la recherche d'environnements *safe* (sans risque).

Ensuite, il peut être intéressant de comparer les constructions territoriales en rapport avec l'homosexua-

lité masculine et celles en rapport avec l'homosexualité féminine. De fait, si l'on suit l'exemple des plages, l'appropriation de l'espace public est fort différente. Il existe des centaines de plages référencées comme gays de par le monde, de l'Europe à l'Afrique du Sud et des États-Unis à Bali, et où s'observent des manifestations de nudité, souvent en transgression par rapport à la loi. En revanche, il n'existerait à notre connaissance qu'une seule plage publique féminine où se dérouleraient des manifestations de nudité, en bordure d'un camping de l'île de Lesbos, haut lieu du tourisme lesbien (Jaurand, 2010). Une telle disparité renvoie à des rapports au corps différents mais aussi à une dissymétrie de genre plus générale dans la visibilité au sein de l'espace public. Jacqueline Coutras (1996) a bien montré le caractère inégal de l'appropriation de l'espace public entre hommes et femmes en général. Celui-ci repose sur le possible déploiement de la violence masculine et de façon concomitante la discrétion ou l'absence des femmes en certains secteurs ou à certaines heures, du fait même de l'intégration par elles du risque potentiel lié à une présence qui serait jugée déplacée. Les pratiques spatiales des femmes sont encadrées par la conscience aiguë qu'elles ont de la vulnérabilité différentielle des sexes, des risques qu'elles encourent, toutes choses que les hommes ont du mal à imaginer. Chez les homosexuels masculins, le risque de l'injure ou de l'agression est bien perçu ; il est même essentiel dans le rapport qu'ils entretiennent à l'espace (Eribon, 1999), avec une injonction à la discrétion ou une possible visibilité selon les situations. Mais la conscience du risque s'accompagne de la prise du risque, calculé et assumé, qui va jusqu'à les faire s'aventurer dans les recoins des espaces publics urbains détournés le jour ou la nuit à des fins de rencontres et d'interactions sexuelles anonymes (Proth, 2002).

Enfin, on ne peut étudier ces espaces de l'homosexualité masculine sans faire référence à la volonté d'échapper à ce que Didier Eribon appelle « l'interpellation hétérosexuelle » (Eribon, 1999, p. 88). Ceci est le résultat d'une minoration ou d'une marginalisation de l'homosexualité, ressentie et intégrée comme telle par les individus très tôt dans leur parcours. C'est d'ailleurs cette expérience qui présente certaines analogies avec la perception par les femmes de leur infériorisation, partie intégrante de la construction de leur identité. L'infériorisation de l'homosexualité ou des femmes participe d'ailleurs d'un même système, articulé par des mécanismes de

domination qui hiérarchisent les identités sexuées et sexuelles. C'est ainsi au nom d'une non-adéquation aux normes attachées au genre que l'homosexualité a été stigmatisée depuis la fin du XIXe siècle et son « invention » par le discours médical, jusqu'à ces dernières décennies : les hommes homosexuels étaient renvoyés du côté du féminin, tandis que les femmes homosexuelles étaient renvoyées du côté du masculin. L'identité gay s'est construite récemment en opposition à cette assignation surplombante, en s'attachant à démontrer la compatibilité d'une orientation homosexuelle et d'une adéquation au genre masculin. Ainsi, il est impossible d'aborder l'homosexualité, qui est un concept produit par un regard extérieur infériorisant, sans faire référence à des normes et des hiérarchies relatives à la sexualité et au genre, avec lesquelles les individus ont à composer ou contre lesquelles ils luttent. La construction du genre est elle-même indissociable de l'hétéronormativité, système qui fait de l'hétérosexualité dans le cadre conjugal la seule sexualité acceptable ou normale. Les espaces appropriés par les gays et où ils imposent leurs propres codes apparaissent ainsi comme des espaces interstitiels de liberté pour ceux qui les fréquentent. Leur existence est à la fois la conséquence d'une domination et l'expression d'une forme de résistance à cette domination.

Il convient toutefois de préciser que la visibilité croissante et une certaine démarginalisation ou normalisation de l'homosexualité, au moins dans une partie du monde, a élargi les contours de la masculinité, moins monolithique que dans le modèle patriarcal traditionnel. L'identité gay ne se veut pas incompatible avec l'identité masculine, tandis que le modèle de la masculinité connaît des remises en cause en liaison avec l'émancipation féminine. En matière de rapports de sexe, nous sommes bien dans une « période transitoire particulière » (Welzer-Lang, 2009, p. 91) propice à l'observation de recompositions identitaires.

## 2. LA PLAGE, UN ESPACE PUBLIC PRIVILÉGIÉ POUR EXPLORER LES DIMENSIONS SEXUÉES, GENRÉES ET INCORPORÉES DE L'ESPACE

Certaines situations concrètes vécues dans l'espace public sont particulièrement propices à la prise de conscience des rapports de sexe qui s'y nouent et de la puissance des normes de genre. Je voudrais relater une

expérience de terrain que j'ai eue au cours de mes recherches sur les plages aquitaines à l'été 2002 et qui me semble éclairante pour poser différents problèmes à la croisée de l'espace, du genre, de la sexualité et du corps.

En cet après-midi du lundi 19 août 2002 à Montalivet (Gironde), mon intention était d'opérer un transect de la répartition des publics sur la plage (textile/nudiste, degré de mixité), longue de plusieurs kilomètres. Seul, torse nu, vêtu d'un bermuda de bain et harnaché d'un sac à dos, je partais des plages du centre de la station en direction des plages du sud, ourlées de dunes. L'importance de l'espace disponible sur ce cordon sableux s'allongeant à perte de vue est propice à des rassemblements des publics par affinités selon une logique de cooptation et d'évitement de l'autre. Marchant au contact de la mer, alors que la marée était encore assez basse, j'étais distant de plusieurs dizaines de mètres des baigneurs installés sur le sable sec; trois jeunes femmes en maillot de bain deux pièces me précédaient à environ 50 m. Alors qu'au bout d'une vingtaine de minutes de marche j'arrivais au droit du secteur nudiste de la plage, signalé par des panneaux et situé à proximité du Centre hélio-marin (CHM, centre naturiste), un des maîtres-nageurs qui surveillaient cette portion de plage très fréquentée vint à ma rencontre. Il me demanda si je savais que j'étais sur une « plage naturiste » et me conseilla de ne pas aller au milieu des personnes installées; je lui répondis que j'étais au courant, que je ne faisais que marcher au bord de l'eau pour aller plus loin. Tout en sachant très bien que la première fonction de l'espace littoral est l'accueil du public et qu'il serait illégal de contraindre quelqu'un à se dénuder, y compris sur une plage où le nu est permis, je lui demandais si je devais me dévêtir complètement pour continuer mon trajet à pied; ce à quoi il répondit qu'il ne pouvait m'y obliger et ce que néanmoins je fis pour éviter d'éventuels ennuis...

Ce courtois rappel à l'ordre adressé à un homme seul, mais jugé inutile auprès d'un groupe de trois femmes également en tenue de bain, me semble très éclairant sur la perception différentielle de la présence masculine ou féminine dans un espace public particulier, une plage nudiste familiale, avec beaucoup d'enfants, et sur l'articulation du genre, du corps et de la sexualité à l'espace.

Je voudrais d'abord souligner le poids des représentations mentales qui organisent le schéma binaire mas-

culin-féminin dans la perception de la réalité par les individus, en l'occurrence ici le maître nageur, garant du maintien de l'ordre (public, social et de genre?). Le genre n'est pas seulement lié à une domination des hommes sur les femmes; c'est plus un système englobant qui contraint à la fois les femmes et les hommes, certes de façon différente. Si on ne naît pas femme et qu'on le devient, c'est aussi la même chose pour les hommes qui doivent à l'adolescence rivaliser pour prouver et construire leur masculinité en surmontant des épreuves, notamment physiques devant leurs congénères (Welzer-Lang, 2009). L'idée d'une puissance physique et sexuelle attachée à la masculinité est tellement ancrée qu'elle peut aller jusqu'à se retourner contre les hommes et engendrer de la souffrance et de l'anxiété. Dans le cas présent, l'homme seul est vu comme suspect, représentant une menace potentielle pour la tranquillité de la plage nudiste, alors que les femmes sont considérées comme inoffensives: belle illustration du couple dominant/dominé qui se retourne contre l'homme. Bref, le genre est un système fondé sur la domination masculine, mais une domination dont chaque homme lorsqu'il se construit comme tel à l'adolescence doit s'efforcer de se montrer digne, ce qui fait qu'il est considéré a priori dans de nombreux contextes comme dangereux, voire comme un prédateur par rapport aux enfants et aux femmes. Des féministes soulignent d'ailleurs à l'envi l'écrasante « supériorité » des hommes en matière de violence de tous ordres (Solanas, 2005), de la violence conjugale à la violence meurtrière de masse, celle-ci étant la traduction en actes de l'idée de puissance attachée au masculin et permettant d'attester, le cas échéant, l'appartenance à la communauté des hommes de celui qui s'y livre.

En second lieu, il est permis de s'interroger sur le statut particulier de l'espace dans lequel une présence masculine solitaire est vue comme menaçante, à savoir un espace public de la nudité collective. Il ne s'agit pas de n'importe quelle plage nudiste, mais de celle liée à l'un des deux centres naturistes de Montalivet, fondé en 1950. Le public familial qui fréquente cette plage éloignée de 2 km du centre de la station vient massivement du CHM voisin. On sait que le mouvement naturiste officiel promeut la nudité collective, générale et mixte, dans un objectif d'égalité des hommes et des femmes qui doivent partager toutes les tâches quotidiennes et de loisir. L'idéologie naturiste est ainsi porteuse d'une utopie de

genre, l'abolition de l'asservissement séculaire de la femme (Descamps, 1987). Cette utopie passe en fait par un contrôle strict de la sexualité et une police des genres: les hommes seuls ont été pendant longtemps interdits dans les centres naturistes (jusqu'aux années 1990 dans la plupart d'entre eux) et toute manifestation d'excitation en public pouvait conduire à l'exclusion. Ainsi, l'égalité de genre revendiquée passe aussi par un contrôle collectif et personnel fort du désir masculin. C'est la condition du sentiment de sécurité qui règne parmi les femmes dans ces centres. Une plage publique étant par définition ouverte à tous, les conditions d'une telle utopie y sont difficilement réalisables, ce qui explique une vigilance par rapport aux risques liés à l'homme seul. On retiendra en tout cas l'idée que la manière dont l'espace public est conçu et construit, y compris dans les discours et par les femmes, est indissociable d'une certaine violence masculine.

### 3. ESPACE PUBLIC URBAIN ET DÉPLOIEMENT DE LA DOMINATION MASCULINE

L'espace public urbain est particulièrement révélateur du rôle structurant pour les pratiques spatiales féminines du degré variable de contrôle du désir masculin. Plus ou moins exprimé librement à travers les regards, les gestes et les paroles, ce désir masculin mis en scène est aussi destiné à prouver la virilité de l'homme au regard de ses semblables. Sans équivalent féminin dans l'espace public, il est un des ressorts de la domination masculine sur les corps des femmes et de l'appropriation masculine de l'espace.

En la matière, je m'appuierai sur le cas emblématique de la ville arabe, à travers l'exemple de Constantine (Raibaud, 2011a), assez comparable à celui du Caire (Gillot, 2005). Dans la plus grande ville intérieure de l'Algérie, le cours Victor Hugo montre du point de vue de l'expérience féminine le partage entre deux segments différents. Il existe une partie du cours où se concentrent des commerces traditionnels et où les nombreuses terrasses de cafés sont exclusivement occupées par des hommes qui dévisagent les passantes: le désir masculin s'y exprime avec excès et librement; l'absence d'auto-contrôle va avec le risque de dérapage, bien perçu par les femmes; celles-ci se sentent mal à l'aise dans cette partie du cours Victor Hugo, évitent de s'attarder, pressent le pas, se couvrent le visage ou bais-

sent le regard, adoptent le bon rythme pour ne pas être suspectées d'être des femmes légères. Dans une autre partie de cette grande artère centrale, dominant les boutiques de vêtements à la mode, de multimédia, les cinémas et bars modernes; les jeunes sont habillés à l'européenne et les garçons ont une attitude moins insistante; le désir davantage contrôlé par les hommes fait que les femmes se sentent plus libres dans leur corps, et n'hésitent pas à se dévoiler (Raibaud, 2011a). La question du voile dans l'espace public est d'ailleurs cruciale d'abord du point de vue des femmes elles-mêmes: il est considéré par les intéressées comme le moyen d'une mobilité accrue et sans difficulté et comme une protection (donc contre un danger); il est ainsi également la manifestation concrète dans le paysage urbain d'une domination masculine indissociable d'un désir et d'une puissance sexuelle toujours perçues et glorifiées comme en excès. Cette ambivalence du statut du voile explique d'ailleurs les divisions du mouvement féministe à son sujet (Hancock, 2008).

Plus généralement et au-delà de la ville arabe, le rapport des femmes à l'espace public urbain est déterminé par la conscience aiguisée des risques encourus en tant que femme. Celle-ci les conduit à privilégier certaines parties de la ville, certains modes de transport et certains horaires. Cette stratégie d'évitement spatial est à l'origine de « no women's land » (Di Méo, 2011). C'est bien l'intégration mentale de la domination masculine et une pratique de la ville plus limitée que celles des hommes dans l'espace et dans le temps qui se renforcent et se perpétuent l'une l'autre. En effet, je voudrais souligner le rôle fondamental de la présence physique ou de l'absence des corps féminins dans l'espace pour reproduire la dissymétrie de genre. À travers la notion de performance corporelle, Judith Butler (1990) a montré que la répétition des performances contribuait à perpétuer les normes de genre. Ainsi, l'absence ou la faible visibilité des femmes dans telle partie de la ville confirme que celle-ci est en quelque sorte réservée aux hommes. Bref, la présence ou l'absence et les postures des corps féminins ne font pas qu'exprimer des rapports de sexe: elles en sont également productrices. On peut ici faire référence au propos de Michel Lussault (2007, p. 40) qui dit que « par leurs spatialités, d'une variété infinie, les substances sociétales deviennent visibles, leur existence se cristallise ». Dans le cas des femmes et des hommes dans l'espace public urbain, la présence diffé-

rentielle des corps sexués est elle-même créatrice d'une norme relative au genre; il s'agit d'une boucle de rétroaction.

L'espace n'est donc pas qu'une surface de projection des rapports de sexe; il contribue à renforcer et à rendre évident pour les individus des rapports de sexe fondamentalement dissymétriques. On comprend dès lors que la contestation de l'ordre du genre puisse être opérée par des performances corporelles dans l'espace public. C'est ce qui se déroule lors de la Marche des fiertés: au cœur de la ville, pour une journée dans l'année, l'exhibition, le travestissement, les costumes provocants et les performances des corps en partie dénudés érigent celui-ci en site de contestation des normes de genre, celles attachées à l'ordre hétéronormatif (Leroy, 2010).

#### 4. LE GENRE, UN ENJEU SPATIAL DES LIEUX AU MONDE

On voit donc que dans l'espace et selon les moments de l'année ou de la journée, la dissymétrie de genre est modulée, avec une affirmation plus ou moins pressante de la domination masculine; celle-ci est le vecteur de différences spatiales bien perçues par les femmes et qui les conduisent à adopter la tenue adéquate, libre ou réservée. Yves Raibaud (2011a) qualifie des espaces d'« anxigènes » pour les femmes.

Peut-on pour autant qualifier des espaces de féminin ou de masculin? Cette question est loin de se limiter à l'observation du sex ratio; on relèvera que les espaces publics sont d'ailleurs assez rarement monosexués, c'est-à-dire fréquentés exclusivement par des humains d'un des deux sexes. Mais la présence simultanée de femmes et d'hommes n'interdit pas d'évoquer le genre d'un espace. Ainsi Jacqueline Coutras (1996) montre que l'espace public, quoique mixte, est fondamentalement masculin: les hommes le contrôlent davantage spatialement et temporellement, et même de façon exclusive lors de manifestations de violence qui marquent une appropriation agressive de l'espace et une manifestation de la puissance masculine. Les hommes dominent donc l'espace public urbain symboliquement, même sans y être supérieurs numériquement.

Pour classer les espaces par rapport à la question du genre, on dispose du graphique éclairant réalisé par Yves Raibaud (2011a, p. 130) à propos des espaces de

loisirs. Comme tous les espaces, ces espaces du temps libre ne sont pas neutres mais genrés. Une double grille d'analyse permet de les classer les uns par rapport aux autres:

- la sexuation des espaces, c'est-à-dire la part relative des hommes et des femmes est un premier critère. Par exemple, si l'aqua-gym est plutôt pratiquée par les femmes, le skate-park est lui un espace à forte présence masculine. Mais ce critère ne suffit pas: plage gay et stade de football sont tous les deux des espaces à ranger du côté du masculin de par le public qui les fréquente, alors que le rapport au genre est fort différent;

- il faut en effet ajouter un second critère non moins décisif que le premier, à savoir celui de l'hétéronormativité, système de représentations et de valeurs qui impose le couple hétérosexuel comme la norme sociale. Ainsi, une médiathèque n'est pas forcément marquée par l'hétéronormativité alors qu'un magasin de vêtements féminins l'est puisqu'il organise le façonnage et l'habillement du corps nécessaires pour plaire aux hommes: les femmes viennent y parfaire leur adéquation aux normes de genre autant que participer à un système économique où la mode stimule en permanence la consommation. Un stade de football, même en présence de femmes, est un haut lieu de manifestation de la puissance physique masculine: la célébration de la virilité s'opère à travers les performances des joueurs (le terrain est, lui, effectivement monosexué) et celles des supporters, avec des discours et des actes de violence possibles contre les joueurs suspects d'homosexualité, soit de trahison par rapport à leur sexe (Raibaud, 2011b). La plage gay diffère du stade de foot en matière de genre non par sa sexuation mais par sa non-conformité à l'hétéronormativité.

Le champ d'application des relations entre genre et espace concerne d'autres niveaux d'échelle, en particulier l'échelon mondial. Les questions de genre et de sexualité sont ainsi devenues un enjeu de l'intervention publique globalisée (Lacombe et al., 2011), voire de conflits dans le cadre d'oppositions culturelles, comme entre l'islam et l'Occident. Eric Fassin (2006) cible en particulier les débats autour de la démocratie sexuelle, de l'égalité hommes-femmes et du corps féminin libre, vus ou instrumentalisés comme des symboles de la modernité.

## 5. APERÇU SUR LE DÉVELOPPEMENT DES TRAVAUX DE GÉOGRAPHES FRANÇAIS SUR LE GENRE

La géographie française a abordé la thématique du genre plus tardivement que l'histoire ou la sociologie. On soulignera le caractère pionnier des travaux de Jacqueline Coutras dans le champ de la géographie sociale dans les années 1980 (Coutras, 1987 et 1989). Dans les années 2000, de nouvelles recherches, majoritairement mais non exclusivement conduites par des femmes, se sont orientées principalement dans les directions suivantes<sup>1</sup>, dont je ne donne qu'un nombre volontairement limité d'exemples et de références :

- la place des femmes dans l'espace du travail et les mobilités : on citera les travaux de Chadia Arab (2009), Nadine Cattan (2004), Claire Hancock (2004, 2008 et 2011), Kamala Marius-Gnanou (2009) et l'ouvrage de Guy Di Méo (2011) à propos des femmes dans l'espace public à Bordeaux ;

- l'articulation genre et développement dans des territoires de projet, spécialement dans les pays du Sud, est étudiée par Sophie Louargant (2003) et Hélène Guetat-Bernard (2011) ;

- les espaces des homosexualités ont fait l'objet de la thèse de Marianne Blidon (2007) et des recherches d'Emmanuel Jaurand (2005, 2010) et de Stéphane Leroy (2005, 2010). La dimension spatiale de la « communauté » homosexuelle en relation avec le cyberspace ou les problèmes de santé a été investie au sein d'ESO par Alain Léobon (2006).

Des développements qui dépasseraient le cadre de cet article devraient d'aborder les enjeux épistémologiques et méthodologiques liés à ces recherches géographiques sur le genre. On se contentera de souligner ici que plusieurs recherches mentionnées montrent que la question du genre n'est pas de pure théorie mais qu'elle croise la géographie appliquée : les réflexions sur l'aménagement urbain intègrent de plus en plus la question des perceptions, attentes et usages sexués de la ville. On relèvera également que le développement des recherches géographiques sur le genre a permis un rapprochement des méthodes et des questionnements des géographies sociale et culturelle. Ces recherches articulent l'analyse des pratiques, discours et représentations, prennent en compte les dimensions corporelles et sexuées des individus et des groupes, et s'attachent à leur inscription spatiale et au rôle de l'espace dans leur construction identitaire.

## RÉFÉRENCES

- ARAB C. (2009), *Les Aït Ayad. La circulation migratoire des Marocains entre la France, l'Espagne et l'Italie*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 358 p.
- BLIDON M. (2007), *Distance et rencontre. Éléments pour une géographie des homosexualités*, Thèse de doctorat de géographie de l'université Paris 7, 365 p.
- BUTLER J. (1990), *Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la subversion*, Paris, La Découverte, trad. fr. 2005, 283 p.
- CATTAN N. (2004), « Genre et mobilité étudiante en Europe », *Espace, Populations, Sociétés*, 1, p. 15-27
- CHEVALLIER D. (2008), « Un territoire de cospatialités en recomposition : la plage de Maguelonne », *Géographie et cultures*, 68, p. 21-42.
- COUTRAS J. (1987), *Des villes traditionnelles aux nouvelles banlieues. L'espace public au féminin*, Paris, Sedes, 174 p.
- COUTRAS J. (1989), « Les pratiques spatiales des sexes : quelles problématiques ? », *Espace, populations, sociétés*, 1, p. 111-116.
- COUTRAS J. (1996), *Crise urbaine et espaces sexués*, Paris, Colin, 155 p.
- DESCAMPS M.A. (1987), *Vivre nu. Psychosociologie du naturisme*, Paris, Trismégiste, 230 p.
- DI MEO G. (2011), *Les murs invisibles. Femmes, genre et géographie sociale*, Paris, Armand Colin, 343 p.
- ERIBON D. (1999), *Réflexions sur la question gay*, Paris, Fayard, 526 p.
- FASSIN E. (2006), « La démocratie sexuelle et le conflit des civilisations », *Multitudes*, 26, p. 123-131
- FOUCAULT M. (1984), « Des espaces autres », texte écrit en 1967 et publié en 1984, p. 1571-1581, in: *Dits et écrits II, 1976-1988*, Paris, Gallimard, 2e éd., 2001, 1735 p.
- GILLOT G. (2005), « Faire sans le dire. Les rencontres amoureuses au Caire », *Géographie et Cultures*, 54, p. 31-52
- GUETAT-BERNARD H. (2011), *Développement rural et rapports de genre. Mobilité et argent au Cameroun*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 213 p.
- HANCOCK C. (2004), « L'idéologie du territoire en géographie : incursions féminines dans une discipline masculine », p. 165-174, in: Bard C. (dir.), *Le genre des terri-*

1- Les travaux d'Yves Raibaud (2011a et b) recouperaient d'ailleurs largement ces trois orientations de recherche.

toires: masculin, féminin, neutre, Angers, Presses de l'université d'Angers, 348 p.

• HANCOCK C. (2008), « Décoloniser les représentations: esquisse d'une géographie culturelle de nos « Autres » », *Annales de Géographie*, 660-661, p. 116-128

• HANCOCK C. (2011), « Genre, identités sexuelles et justice spatiale », *Justice spatiale*, 3

[http://www.jssj.org/archives/03/media/dossier\\_jssj.pdf](http://www.jssj.org/archives/03/media/dossier_jssj.pdf)

• JAURAND E. (2005), « Territoires de mauvais genre? Les plages gays », *Géographie et Cultures*, 54, p. 71-84

• JAURAND E. (2010), *Construire des territoires d'un autre genre? Perspectives de recherche sur des territorialités marginales dans l'espace touristique*, HDR préparée sous la direction du Professeur Jean-Christophe Gay et soutenue à l'université de Nice-Sophia Antipolis le 19 novembre 2010, vol. 3, 183 p.

• LACOMBE D., MARTEU E., JARRY-OMAROVA A. et FROTIEE B. (2011), « Le Genre globalisé: cadres d'actions et mobilisations en débats », *Cultures & Conflits*, 83, p. 7-13.

• LEOBONA A. (2006), « Champs de libertés et construction de territoires homo et bisexuels en France et au Québec », p. 277-294, in: Séchet R. et Veschambre V. (dir.), *Penser et faire la géographie sociale. Contributions à une épistémologie de la géographie sociale*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 397 p.

• LEROY S. (2005), « Le Paris gay. Éléments pour une géographie de l'homosexualité », *Annales de Géographie*, 114 (646), p. 579-601.

• LEROY S. (2010), « « Bats-toi ma sœur ». Appropriation de l'espace public urbain et contestation de la norme par les homosexuels. L'exemple de la Gay Pride de Paris », *Métropoles*, 8, <http://www.metropoles.revues.org/pdf/4367>

• LOUARGANT S. (2003), *L'approche de Genre pour relire le territoire. Les trajectoires hommes-femmes dans les projets touristiques ruraux* (Ardèche méridionale, Ligurie, Fès-Boulemane), Thèse de doctorat de géographie de l'université Joseph Fourier Grenoble 1, 428 p.

• LUSSAULT M. (2007), *L'homme spatial. La construction sociale de l'espace humain*, Paris, Le Seuil, coll. « La couleur des idées », 363 p.

• MARIUS-GNANOU K. (2009), « Mondialisation, activités économiques et nouveaux rapports de genre: des exemples en Inde du Sud », *Colloque Genre en mouvement, Conflits, négociations, recompositions*, UMR Ades, Université de Bordeaux 3, 30 sept-2 oct 2009

<http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00474308/fr>

• PROTH B. (2002), *Lieux de drague. Scènes et coulisses d'une sexualité masculine*, Toulouse, Octarès Editions, 2e éd., 2003, 447 p.

• RAIBAUD Y. (2011a), *Géographie socioculturelle*, Paris, L'Harmattan, 288 p.

• RAIBAUD Y. (2011b), « Géographie de l'homophobie », *Vox Geographi*, 2319,

[http://www.cafe-geo.net/article.php3?id\\_article = 2319](http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article = 2319)

• SOLANAS V. (2005), *SCUM Manifesto. Association pour tailler les hommes en pièces*, Paris, Mille et une nuits, 111 p.

• WELZER-LANG. (2009), *Nous, les mecs. Essai sur le trouble actuel des hommes*, Paris, Payot, 185 p.